

13 Mar 2025 -17:52

COMMUNIQUE DE PRESSE du RISK MANAGEMENT GROUP Le niveau d'alerte des infections respiratoires passe en code jaune : l'attention est portée sur le respect des recommandations de base et une ventilation régulière

Suite aux dernières données, ce 13/03/2025 le RMG (Risk Management Group) abaisse le niveau d'alerte pour les infections respiratoires et passe en code jaune. Cela signifie qu'il y a encore une circulation importante d'infections respiratoires, mais que la pression sur le système de santé est à nouveau mieux sous contrôle.

Recommandations de base

Pour améliorer davantage la situation, limiter le risque de nouvelle propagation, protéger les personnes vulnérables et réduire encore la pression sur notre système de santé, nous recommandons de bien suivre les recommandations de base :

- Lavez-vous régulièrement les mains avec de l'eau et du savon ou utilisez du gel hydroalcoolique pour les mains.
- Ventilez les espaces intérieurs de manière optimale et régulière.
- Si vous éternuez ou tousssez, utilisez un mouchoir à usage unique ou éternuez dans le coude, et lavez-vous les mains.
- Restez à la maison si vous êtes malade et évitez les contacts avec les autres.
- Lorsque vous n'êtes plus malade de manière aiguë et que les symptômes s'atténuent : portez un masque pendant au moins 5 jours après le début des symptômes lors des contacts avec d'autres personnes et gardez vos distances, surtout avec les personnes vulnérables et le personnel soignant.
- Si vous êtes une personne vulnérable, portez un masque dans les endroits fréquentés.

Vous êtes vulnérable si :

- vous avez plus de 65 ans
- vous avez une maladie chronique des poumons, du coeur, du foie ou des reins, des maladies métaboliques (y compris le diabète), ou des maladies neuromusculaires ;
- vous avez un trouble de l'immunité ;
- vous êtes enceinte.

Les nourrissons sont également vulnérables.

Pour les enfants de moins de 18 ans, seules les quatre premières recommandations sont applicables, ce qui signifie qu'ils ne sont pas tenus de porter des masques. Cependant, nous leur demandons, ainsi qu'à leurs parents, de rester conscients du risque d'infection dans les lieux fréquentés, en particulier lorsqu'ils sont en contact avec des personnes vulnérables.

Recommandations additionnelles en code jaune

Comme recommandations supplémentaires en code jaune, nous soulignons l'importance d'une bonne aération et ventilation, très efficace pour limiter la transmission des infections respiratoires entre les personnes dans tous les espaces intérieurs. L'aération : ouvrez plusieurs fois par jour les fenêtres et les portes opposées, idéalement quelques minutes chaque heure. La ventilation : si vous avez un système de ventilation, assurez-vous qu'il fonctionne bien, augmentez le débit d'air et vérifiez les filtres. Si un compteur de CO₂ est disponible, essayez de maintenir la concentration en dessous de 800 ppm, et ventilez au maximum si elle dépasse 1200 ppm.

Le RMG reste vigilant pour réagir et communiquer rapidement en cas de changements épidémiologiques importants.

Porte parole du Risk Management Group:

Dr. Bertrand Draguez (FR): 0475/81 87 52

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Avenue Galilée, 5 bte 2
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Justine Cerise
Porte-parole (FR)
+32 (0)499 27 40 30
+32 (0)2 524 99 13
justine.cerise@health.fgov.be

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 (0)2 524 99 21
+32 (0)475 93 92 71
vinciane.charlier@health.fgov.be

Annelies Wynant
Porte-parole (NL)
+32 2 524 97 38
+32 485 73 44 05
annelies.wynant@health.fgov.be